

Accueil > Économie > Semaine de l'entrepreneuriat social

## L'économie sociale attend son tour sur l'investissement

CATHERINE BERNARD 3 NOVEMBRE 2014 À 18:36

Le «social business» fait des émules, en France et ailleurs. Jusqu'à vendredi, «Libération» participe au débat. Ce soir, un entrepreneuriat social, solidaire et prometteur.

Nicolas Hazard ne décolère pas : *«Quand l'entrepreneur social sera-t-il aussi chouchouté que le créateur high-tech ?»* Et le jeune président du Comptoir de l'innovation, une filiale du groupe SOS spécialisée dans l'investissement dans les jeunes pousses de l'économie sociale et solidaire (ESS), d'égrener : *«Incubateurs, pépinières, prêts de la Banque publique d'investissement [BPI], "business angels" et fonds d'investissements dédiés... dans la technologie, les créateurs bénéficient de tout un écosystème favorable, totalement inexistant dans l'entrepreneuriat social.»* De l'avis général, le «social business» a pourtant un avenir florissant : *«Entre les besoins sociaux qui explosent, la population qui vieillit et les possibilités d'innovation sociale ouvertes par les nouvelles technologies, les perspectives de croissance sont certaines»*, estime ainsi Jacques Dasnoy, délégué général du Mouves, le mouvement des entrepreneurs sociaux.

**Maturation.** Mais passer des opportunités aux projets viables n'a rien d'évident. L'entrepreneur social a, comme tout entrepreneur, besoin d'un accompagnement, d'aide à la maturation de son projet, mais aussi de mentors et de mise en réseau. *«Lorsque nous avons lancé le programme "Entreprendre autrement" en 2005, l'entrepreneur social était un objet curieux, voire dangereux»*, sourit Philippe Garcin, responsable de ce projet au réseau Entreprendre, spécialisé dans l'aide à la création de PME. Depuis, le réseau a accompagné 220 entrepreneurs sociaux. France Initiative et les BGE - d'autres réseaux d'appui aux créateurs - ont également pris des initiatives dans ce domaine où le réseau France Active est, lui, depuis longtemps présent. Mais les incubateurs spécialisés restent rares - Antropia (créé par l'Essec), Stand Up HEC, le Social GoodLab...

Hugues Sibille, président de l'Avise, agence d'ingénierie spécialisée dans l'ESS, voudrait aller plus loin : tout comme fleurissent, dans l'industrie et les services, des pôles de compétences et des clusters d'innovation, *«il faut des écosystèmes régionaux qui facilitent le développement des entreprises sociales»*. Une fois les projets peaufinés, l'équation financière reste toutefois compliquée. Les subventions publiques subissent des baisses drastiques. *«Or elles doivent rester importantes dans certains domaines. Des structures comme Emmaüs Défi, par exemple, ont besoin de la collectivité, tout comme les entreprises d'insertion ! Il s'agit donc d'inventer de nouvelles formes de partenariat financier entre le privé et le public»*, estime Hugues Sibille.

Autre frein : *«La BPI ignore largement la notion d'innovation sociale»*, souligne Nicolas Hazard. Avec la récente loi sur l'ESS, environ 500 millions d'euros venant de la Banque publique sont pourtant fléchés vers le secteur. Mais les acteurs concernés s'accordent pour juger le démarrage poussif.

Les fonds privés existent, certes. Le récent rapport du Comité français sur l'investissement à impact social (1), réalisé en marge du G8, estime ainsi à un peu plus de 1 milliard d'euros les fonds privés disponibles. Une partie de l'épargne salariale, notamment, est placée dans des fonds solidaires. Mais

investir dans une entreprise sociale où les taux de rendement sont, par nature, peu élevés suppose des investisseurs très patients. Et les montages peuvent s'avérer complexes : 70% des entreprises sociales ayant la forme d'association, la notion «d'action» y est inconnue. La récente loi sur l'ESS, qui dépoussière la notion de «titres associatifs» - assimilables à des quasi-fonds propres - pourrait cependant faciliter un peu les choses.

**Soutien.** Des fonds spécialisés s'intéressent cependant au secteur, et notamment les très en vogue «fonds d'investissement d'impact», spécialisés dans le soutien aux entreprises à fortes retombées sociales. Tels ImpactPartenaires, Phitrust, le Comptoir de l'innovation ou encore Citizen Capital. Pour des sommes plus réduites, l'entrepreneur social peut aussi compter sur le financement participatif (*crowdfunding*), récemment libéralisé : des plateformes se spécialisent sur les projets sociaux, comme Spear. Mais certains lorgnent également de nouveaux produits venus d'outre-Manche, les Social Impact Bounds (SIB). Leur principe ? Des investisseurs financent un projet social confié à un opérateur privé. Celui-ci s'engage sur des résultats : s'ils sont atteints, ou dépassés, l'investisseur perçoit une rémunération calculée en fonction des économies générées pour la puissance publique. En cas d'échec, il perd en revanche tout ou partie de sa mise.

En France, cet outil provoque des avis très partagés. Mais la tendance est claire : l'innovation sociale entraîne avec elle une nouvelle vague d'innovation financière. Promis, cette fois, elle sera responsable ?

### **Dessin Jochen Gerner**

(1) «Comment et pourquoi favoriser des investissements à impact social ?», rapport du comité français sur l'investissement à impact social présidé par Hugues Sibille, septembre 2014, disponible sur [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

**Catherine BERNARD**

## **0 COMMENTAIRES**

---

[Plus récents](#) | [Plus anciens](#) | [Top commentaires](#)